



COMpte Rendu Sommaire Conseil Municipal du 12 Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Éric AUDIBERT, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Éric AUDIBERT, Frédérique ROUSTANG, Sabine NAEL, Patrice BURLANDO, Jean-Marc DUBUC, Pierre BONNET, Cyrille SABATIER, Lucienne QUINANZONI, Jean-Pierre MADONIA, Mme ROLFE

Absents excusés : Mrs. Alfred FURLIN, Mme Aude MOUHET.

Absents représentés : Mme Agnès FELIX, (Procuration donnée à Monsieur BURLANDO), Monsieur Henri COLOMBO (Procuration donnée à Monsieur BONNET), Monsieur Laurent REMY (Procuration donnée à Madame ROUSTANG).

Monsieur Cyrille SABATIER a été nommé secrétaire.

COMMANDE PUBLIQUE

2018_099. AVENANT N° 2 AU MARCHÉ A PROCÉDURE ADAPTÉE 2018_001 RELATIF A LA CRÉATION D'UN PARC DE STATIONNEMENT ET D'UN ESPACE POLYVALENT

Monsieur le Maire propose de passer l'avenant n° 2 au marché d'aménagement d'un parc de stationnement en cœur de village correspondant aux travaux réalisés en plus par rapport au cahier des charges et les travaux prévus non réalisés afin de tenir compte de l'adaptation à la situation du site. Cet avenant n'a aucune incidence financière sur le montant du marché et du projet.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_100. CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN FOURRIÈRE DES ANIMAUX ERRANTS

Monsieur le Maire présente le projet de convention relative à la mise en fourrière des animaux errants avec le centre animalier régional de Rocbaron et notamment les conditions financières afférentes aux différentes prestations de garde des animaux divagant sur la voie publique.

Vote : Adopté à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

2018_101. ANNULATION DU PROJET DE VENTE DE LA PARCELLE D 963 ET ABANDON DE L'INDEMNITÉ D'IMMOBILISATION

Monsieur le Maire rappelle qu'un compromis de vente avait été signé avec le couple OLIVENCIA pour la vente de la parcelle communale D 963 sise quartier le Pigeonnier. Bien que les conditions suspensives à la signature de l'acte authentique aient été levées Monsieur OLIVENCIA a signifié son intention de ne pas formaliser la vente en raison de problématiques personnelles. Considérant que l'immobilisation de la parcelle n'a pas impacté les finances communales et afin de tenir compte de la situation du couple OLIVENCIA, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver l'abandon du projet de vente et d'abandonner l'indemnité d'immobilisation de 10 % prévue au compromis.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_102. DÉFINITION DES TARIFS AFFÉRENTS AU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle que la communauté d'agglomération et la Région ont fixé un tarif de réédition du titre d'abonnement au transport scolaire de 5 € pour la première réédition et 110 €, soit le coût de l'abonnement, pour toute réédition supplémentaire annuelle. Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter ces tarifs afin que la commune puisse répercuter auprès de l'utilisateur cette tarification, alors que la commune prend en charge l'intégralité du coût d'abonnement pour chaque usager des différents services de transport scolaire.

Vote : Adopté à la majorité (5 Contre, 1 Abstention, 7 Pour).

2018_103. DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET GÉNÉRAL.

Monsieur le Maire présente la proposition de décision modificative n° 2 du budget général dont le montant s'équilibre en dépenses et en recettes à 139 175.18 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_104. DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 DU BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente la proposition de décision modificative n° 4 du budget annexe de l'eau et de l'assainissement dont le montant s'équilibre en dépenses et en recettes à 7 884.18 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_105. ANNULATION DE TITRES DE RECETTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS - BUDGET ANNEXE.

Monsieur le Maire propose d'annuler les titres de recettes des années 2001, 2002 et 2003 émis à l'encontre de Monsieur et Madame VINCENT André relatifs à la consommation d'eau de leur propriété située quartier la Palud. Ce logement était occupé par un locataire qui n'a, ni honoré ces factures qui s'élèvent à 788.92 €, ni le loyer du logement pour un montant global supérieur à 10 000 €. Au vu du préjudice subi par Monsieur et Madame VINCENT et face à l'insolvabilité du locataire, Monsieur le Maire propose d'annuler ces titres de recette par un mandat au compte 673. Le budget prévoyant la dépense.

Vote : Adopté à la majorité (5 Abstentions, 8 Pour).

2018_106. DÉFINITION DES DURÉES D'AMORTISSEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL.

Monsieur le Maire expose que la commune est soumise à l'obligation d'amortir l'ensemble des dépenses d'investissement correspondant à des subventions versées. Il propose ainsi de définir les durées d'amortissement conformément au décret n° 2011-1951 du 23 décembre 2011.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_107. APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFÉRÉES DE LA CAPV DU 06 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le Maire rappelle que le 06 septembre dernier la CLECT de la communauté d'agglomération s'est réunie pour définir les nouvelles répartitions suite à l'étude de l'incidence du transfert de la compétence équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Monsieur le Maire indique que cette nouvelle répartition n'impacte pas la dotation de compensation versée par la CAPV pour la commune de Montfort sur Argens et propose d'approuver le rapport de la CLECT du 06 septembre 2018.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_108. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSIL 2019 ET DE LA DETR 2019 POUR LES TRAVAUX DE RAFFRAÎCHISSEMENT DE L'ÉCOLE OCTAVE VIGNE.

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et, en second rang, au titre de la DETR 2019, pour la mise en œuvre des travaux de rafraîchissement de l'école Octave Vigne. Ces travaux ont été évalués à 84 164 € HT, maîtrise d'œuvre comprise ; et il est proposé de solliciter l'état au titre de la DSIL 2019 à hauteur de 30 % du montant HT du projet soit 25 249.20 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_109. DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA CPAV POUR LA CRÉATION D'UN CITY STADE

Monsieur le Maire expose que la commune souhaite implanter un équipement sportif et de loisir de type « city stade » sur le secteur de la Palud. Cette opération étant éligible au dispositif de fonds de concours de la CA Provence Verte, Monsieur le Maire propose de solliciter l'attribution d'un fonds de concours de 16 166.00 € soit 20 % du montant HT du projet évalué à 80 830.00 € HT.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_110. DON AUX COMMUNES SINISTRÉES DE L'AUDE

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs communes du département de l'Aude ont été fortement sinistrées lors des inondations du mois d'octobre 2018. Afin de pouvoir soutenir ces communes dans la résorption des dégâts subis, Monsieur el maire propose d'attribuer un don au bénéfice de ces dernières d'un montant de 500 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_111. INDEMNITÉS PERÇUES EN RÈGLEMENT DE SINISTRE

Monsieur le Maire expose que la commune a reçu de la part de ses assurances deux indemnités : la première de 266.08 € de la part de la SMACL concernant un dégât des eaux sur l'EHPAD et la seconde de 505.80 € de la part de Breteuil assurances courtage concernant un bris de glace sur le véhicule 4*4 des services techniques. Monsieur le Maire propose d'accepter ces indemnités.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_112. AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2019 - BUDGET GÉNÉRAL.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser, avant le vote du budget 2019 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 175 500.00 €, montant inférieur au seuil légal d'engagement fixé à 25% des crédits d'investissement ouverts en 2018 soit 368 650.40 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_113. AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2019 - BUDGET ANNEXE.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser, avant le vote du budget 2019 à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 53 000 €, montant inférieur au seuil légal d'engagement fixé à 25% des crédits d'investissement ouverts en 2018 soit 76 093.66 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_114. CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE AVEC L'ASA DU GRAND CANAL

Monsieur le Maire propose de formaliser l'assistance rendue au niveau comptable, administratif et financier par les services communaux avec l'ASA du Grand Canal à compter du 1^{er} janvier 2019 par la signature d'une convention d'assistance entre les deux entités. En contrepartie de la mise à disposition des agents communaux pour réaliser ces missions, l'ASA du Grand Canal versera annuellement à la commune une indemnité de 1750 €.

Vote : Adopté à l'unanimité.

FONCTION PUBLIQUE

2018_115. CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ.

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'adjoint administratif territorial à hauteur de 80 % d'un ETP pour assurer l'accueil de la médiathèque dont l'ouverture est portée à 18 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2019 et l'accueil de l'agence postale communale en complément des effectifs présents à l'hôtel de ville.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_116. CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LE SERVICE JEUNESSE / ANIMATION

Monsieur le Maire propose de créer 6 emplois saisonniers au grade d'adjoint d'animation territorial pour assurer la mise en place du service de centre de loisir sans hébergement pour l'année 2019. Ces postes pourront être occupés par des contrats d'engagement éducatif pour les besoins des CLSH des vacances.

Vote : Adopté à l'unanimité.

2018_117. CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Monsieur le Maire propose de créer 4 emplois saisonniers au grade d'adjoint technique territorial pour répondre aux besoins d'accroissement d'activité des services techniques durant l'année 2019.

Vote : Adopté à l'unanimité.

CULTURE

2018_118. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE LA CA PROVENCE VERTE

Monsieur le Maire propose d'approuver le règlement intérieur du réseau des médiathèques de la CAPV incluant notamment les tarifs appliqués en cas de retard ou de non restitution d'un ouvrage emprunté, ainsi que le tarif d'adhésion d'un usager résident en dehors des communes adhérentes au réseau intercommunal.

Vote : Adopté à l'unanimité.

JEUNESSE

2018_119. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU RÉSEAU DES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Monsieur Burlando présente la refonte des règlements des services périscolaires et extrascolaires communaux. Ce nouveau règlement définit les périodes d'inscription et de carence d'inscription, les modalités d'application de sanction au sein des différents services et les conditions de prise en charge des enfants.

Vote : Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 20h43

Le Maire

Eric AUDIBERT

Ceci est un compte rendu sommaire destiné à l'information de la population. Le procès-verbal intégral et consultable en Mairie dès son adoption par le Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Toutes les délibérations sont également consultables dès qu'elles ont acquises leur caractère exécutoire.

Affiché le :